



Problème qualité Béton

Par **Patrickbeton**, le **04/02/2017** à **10:12**

Bonjour à tous,
Hervé 34 ans.
Je suis face à un litige très problématique, je m'explique :
Je rénove une maison, j'ai fait couler une dalle en béton, mais il s'avère qu'il y a un souci avec le mélange béton fait par la centrale (avis de plusieurs maçons et expert en structure béton), aucun véritable test n'a encore été fait.
Donc étant novice dans le bâtiment on m'a conseillé de prendre un béton auto-nivelant qui a juste besoin d'être débullé avec une batte.
Et qui va m'éviter de faire une chape par dessus la dalle pour poser mon carrelage (le béton est plus cher mais j'économise la chape).
Après plusieurs échanges avec la centrale béton, on me propose un béton type s4, OK j'accepte je fais confiance aux pros !
Maintenant mon souci est, qu'après 3 mois de séchage le béton est toujours aussi poussiéreux et très mou, il peut facilement être gratté ou percé.
La dalle complète est recouverte d'une épaisse couche de "Laitance" impossible de carreler directement sur la dalle (chape obligatoire) et pas certain que la résistance du béton soit OK.
Donc j'ai contacté la centrale qui me dit qu'il n'y a pas de problème et qu'il faut juste faire un ponçage de dalle pour arriver à la couche dure, impossible vu que la totalité de l'épaisseur de la dalle est friable, ensuite ils décident de faire les sourdes oreilles.
J'ai pu aussi remarquer que sur les 3 camions qui a livré le béton, seul 1 a signé son bon de livraison et mentionné l'heure d'arrivée et heure de départ, les 2 autres livreurs n'ont rien signé.
Aussi stipulé sur le bon, le béton doit être mis en œuvre maximum 2 h après la première gâchée, dans mon cas la première gâchée a été faite à 15h et départ du deuxième camion 17h30 (déjà 30 minutes de trop), et vu que le dernier livreur n'a pas signé son bon je n'ai pas l'heure réelle de départ (aux alentours de 19h) donc première gâchée 15h et livraison dernière gâchée 18h30 environ...
Je rajoute qu'à ma connaissance aucun rajout d'eau n'a été fait sur place.
Auriez-vous quelques avis et conseils à me donner.
Merci.

Par **qualitebeton**, le **05/02/2017** à **16:41**

Bonjour Hervé
Cet laitance à la surface est due à un excès d'eau au départ de la centrale, aucun ajout d'eau à la livraison ou un excès d'adjuvant. Cette laitance est due à la remontée des éléments fins à la surface, le cœur du béton en sera donc dépourvu. Ce qui rend votre béton friable, je doute que les résistances soient bonnes. Vous devriez vérifier dans les closes de la centrale que vous aviez 90 jours pour contester. Normalement derrière le devis ou le bon de livraison. Au plaisir d'avoir pu t'aider.